



**HAL**  
open science

**Genre, patrimoine et droit civil. Les femmes mariées de la bourgeoisie québécoise en procès, 1900–1930, Thierry Nootens, Montréal & Kingston: McGill-Queen’s University Press**

Emilie Biland

► **To cite this version:**

Emilie Biland. Genre, patrimoine et droit civil. Les femmes mariées de la bourgeoisie québécoise en procès, 1900–1930, Thierry Nootens, Montréal & Kingston: McGill-Queen’s University Press. Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique, 2020, Special Section: COVID-19 Short Research Papers, 53 (01-02), pp.481-482. 10.1017/S0008423920000013. hal-02967816

**HAL Id: hal-02967816**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02967816>**

Submitted on 3 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version « auteur acceptée » de :

**Émilie Biland**, « Recension de Thierry Nootens, *Genre, patrimoine et droit civil. Les femmes mariées de la bourgeoisie québécoise en procès, 1900-1930*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press », 2018, pp. 262, *Canadian Journal of Political Science* (2020), 1–2. doi:10.1017/S0008423920000013

Elles s'appelaient Jennie Sheffer, Sarah Fox, Églantine Bastien, Pauline Yerisslavitz ou encore Delphine Guertin. Il y a un siècle, ces femmes mariées de la bourgeoisie ont été impliquées dans des procès mettant en jeu leur statut social et leur place au sein de la bonne société québécoise. En étudiant scrupuleusement leurs péripéties judiciaires, Thierry Nootens, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, livre une œuvre foisonnante, au croisement de l'histoire du droit, des études de genre et de la sociologie des élites. Il y met en évidence la place du droit et des juges dans le maintien d'une société patriarcale, où les rôles féminins et masculins ne sont rien moins qu'opposés et où les femmes sont les plus exposées au risque de déroute économique et sociale, advenant des avanies professionnelles ou conjugales.

Considérant la prédominance des grandes lignées dans la vie publique et institutionnelle de l'époque (Brian Young, *Patrician Families and the Making of Quebec: The Taschereaus and McCords*, 2014), considérant la place du pouvoir judiciaire dans l'édification de la province (voir notamment les travaux de Jean-Philippe Garneau), cet ouvrage intéressera certainement les politologues sensibles à l'ancrage social et genré des modes d'exercice du pouvoir. En nous plongeant dans le Bas-Canada du début du siècle dernier, cette œuvre historique ne manque pas de faire écho aux préoccupations de notre temps. Car si le « conservatisme clérico-nationaliste » (p. 15) qui régnait alors a battu en retraite, si l'égalité femmes-hommes est devenue un objectif politique, l'institution familiale, et son traitement par les tribunaux, continue de structurer les dynamiques inégalitaires, au détriment des femmes (Céline Bessière et Sibylle Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, 2020). Ce travail historique dialogue ainsi, quoiqu'implicitement, avec les travaux les plus reconnus en sociologie économique de la famille (en particulier Viviana Zelizer, *The purchase of intimacy*, 2005).

Pour mener à bien son entreprise, l'auteur s'est intéressé à deux contentieux (les litiges opposant des épouses aux créanciers de leurs maris, des litiges entre époux et épouses, au sujet de leur mariage), analysés à partir de trois types de sources : répertoires généraux de jurisprudence, périodiques (*La revue légale*; les *Rapports judiciaires de Québec*) et dossiers judiciaires montréalais conservés aux archives nationales (BANQ). De la première instance à la Cour Supérieure, à l'appel devant la Cour du banc du Roi et parfois jusqu'au Conseil privé de Londres, les histoires judiciaires de 64 femmes, toutes mariées à des propriétaires et/ou des chefs d'entreprise, sont la chair de ce livre.

De leurs trajectoires, l'historien retient deux épreuves nodales : le mariage d'abord, qui consacre leur incapacité juridique et économique; les contestations judiciaires ensuite, qui

éclaircissent leur devenir, juridique et matériel, quand le pacte initialement scellé est contesté. De la signature du contrat de mariage au procès en séparation de corps, les rôles genrés sont aussi opposés qu'interdépendants. Réputées régies par leurs affects, les femmes sont des personnes vulnérables à protéger, en échange de leur total dévouement à la sphère domestique et sous réserve qu'elles restent étrangères au monde masculin de la propriété et des affaires. Les hommes se doivent d'agir en pourvoyeurs fiables et honnêtes. Cette structure en miroir est profondément inégalitaire, car la protection que les épouses peuvent espérer de leurs conjoints est très incertaine, de même que celle que pourraient leur accorder les tribunaux en cas de défaillance de ceux-ci. Les hommes conservent d'ailleurs un droit de regard sur leur gestion domestique quand bien même elles auraient obtenu la séparation de corps, et donc retrouvé leur capacité civile. Pour celles qui ont failli à leurs devoirs, l'accusation de folie n'est jamais loin, venant redoubler le stigmate lié aux déconvenues en affaires, et plus encore à la désunion conjugale.

Dans cette analyse limpide, Thierry Nootens est soucieux de restituer les sinuosités des parcours de vie et les controverses judiciaires. Certaines femmes maîtrisent mieux que d'autres les comptes domestiques; quelques-unes (très rares) « entretiennent » leurs maris. D'un tribunal ou d'une affaire à l'autre, les juges se disputent sur la validité d'un mariage ou encore sur la possibilité de modifier un contrat de mariage. La prégnance du régime patriarcal ne fait aucun doute, mais sa forme et son intensité dépendent des caractéristiques des époux et des juristes.

Dès lors, il serait précieux d'en savoir davantage sur les professionnels du droit qui interviennent dans la régulation judiciaire de la vie privée. Socialement, religieusement, politiquement, comment se situent-ils par rapport aux couples bourgeois dont ils traitent les litiges? Ces couples sont d'ailleurs hétérogènes, non seulement au regard de leur position sociale (de la moyenne bourgeoisie à l'élite), mais aussi des parentés dans lesquels ils s'insèrent. Plusieurs affaires soulignent l'implication des pères (des hommes et des femmes) dans la vie conjugale; elles invitent à situer ces conflits matrimoniaux dans l'espace des lignées, véritables déterminants de la reproduction sociale. Enfin, plusieurs histoires font état des circulations internationales de ces familles (entre Québec-Ontario, France, Royaume-Uni et États-Unis), les couples anglophones y sont nombreux et leurs activités économiques semblent surtout se dérouler en ville : de telles caractéristiques socio-territoriales gagneraient à être analysées plus systématiquement, tant elles nous renseignent sur la structure sociale du Québec de l'époque. Loin d'être un ouvrage pointu, réservé aux historien·nes du droit, *Genre, patrimoine et droit civil* est une œuvre de sciences sociales, qui mérite d'être largement lue et commentée.